

DÉMARCHE D'INCLUSION DES JEUNES DANS LA GOUVERNANCE DES ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (OCI)

QUESTIONNAIRE D'AUTOÉVALUATION DES OCI

GLOSSAIRE

Définition des principaux concepts

Gouvernance :

Le système d'organisation du travail et des relations entre les individus et les parties prenantes de l'organisation pour la réalisation de sa mission (orientations stratégiques). Le CA fait fonctionner la gouvernance. Il est indépendant et situé au-dessus des opérations. À cette définition, nous pouvons ajouter que la bonne gouvernance passe par un partage judicieux des responsabilités, pouvoirs et ressources dans toute l'organisation pour que le travail soit exécuté à l'endroit optimal.

Recrutement :

L'ensemble des actions mises en œuvre pour trouver une personne correspondant aux besoins et ayant les compétences considérées comme requises à un poste donné, dans une organisation donnée. Une panoplie de pratiques et d'outils de recrutement peuvent être utilisés par les organisations pour rejoindre les jeunes. Le fait d'afficher et de publiciser les postes disponibles, mais surtout, de communiquer explicitement le désir de faire de la place aux jeunes, est une pratique à encourager. Expliquer clairement le rôle du conseil d'administration dans leur organisation ainsi que leurs attentes face aux administrateurs (connaissance, compétence, disponibilité, type de tâches, etc.) permet aux organisations de rejoindre le type de personne recherché et peut rassurer les jeunes quant à leur capacité à contribuer (Secrétariat à la jeunesse, 2021, 35).

Comité de recrutement et sélection :

Réfère à la ou les personnes responsables du recrutement. Selon une étude récente, le fait d'avoir un comité de recrutement composé de membres indépendants est une pratique favorisant la diversité au sein des conseils d'administration (CA) (Secrétariat à la jeunesse, 2021, 5). Avoir un comité permet d'établir des profils d'exigences appropriés (p. ex., indépendance, connaissances, compétences, réseau, qualités personnelles, diversité) et de structurer le processus de sélection. Un comité de sélection permet d'élargir les pratiques de sélection des candidat-e-s, réduisant ainsi les biais potentiels associés aux pratiques de sélection plus traditionnelles. L'inclusion de membres d'un groupe minoritaire visé dans le comité de sélection, de même que l'inclusion de plus d'un-e candidat-e de ce même groupe minoritaire dans liste restreinte de candidat-e-s potentiel-le-s à un poste d'administrateur ou

d'administratrice, permet d'augmenter la diversité au sein des conseils incluant la représentation jeunesse.

Rétention :

Le processus mis en œuvre pour fidéliser ses membres, en mettant en place un environnement qui maintienne de façon durable leur dévouement envers leur organisation (Soins personnels Québec, 2013, 4).

Mentorat :

Il s'agit d'un moyen de développement et d'apprentissage dans lequel une personne mentor investit son expérience et son expertise afin d'appuyer une personne mentoré dans ses objectifs, qui peuvent être autant de nature personnelle que professionnelle (Mentorat Québec, 2017). Pour faciliter l'intégration des jeunes administratrices-teurs, l'organisme peut solliciter la collaboration d'administratrices-teurs plus expérimenté-e-s. Il peut ainsi jumeler une personne administratrice expérimentée à chacun-e des nouvelles et nouveaux jeunes membres du CA. Ce mentorat favorise le transfert de connaissances et accélère la courbe d'apprentissage.

BIBLIOGRAPHIE

Mentorat Québec (2019). Définition et origine. Disponible sur :
<https://mentoratquebec.org/definition-mentorat/>

Secrétariat à la jeunesse (2021). La présence de jeunes aux conseils d'administration des entreprises québécoises. Disponible sur :
<https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/ulaval-nouvelles/2021/2021-06-11-jeunes-CA/rapport-jeunes-et-CA-2021-05-27.pdf>

Soins personnels Québec (2013). Guide de rétention du personnel destiné. Disponible sur :
<https://soinspersonnels.com/medias/files/Guidederetentiondupersonnel-versionfinale20130528.pdf>